De cette manière nous éviterons dans le présent des dépenses importantes et nous aurons la certitude que la ville ne se trouvera lésée dans ses intérêts, ni dans ses ressources.

Si le conseil accepte cette manière de voir nous pourra servir du présent pour d'autres projets à venir, et alléger ainsi les finances municipales actuelles, sans arrêter le développement de la ville de Roubaix à quelque époque que ce soit.

Cette combinaison aurait pour heureux effet de faire que chacun serait avantagé ou non suivant ses œuvres.

Dans l'avenir, en pourrait donc de cette manière et sans limite, accepter tous les projets qui seraient bien conçus, et on, avec la certitude de ne payer ou remboursar que la moitié des travaux de voirie au jur et à mesure que des ressources nouvelles seraient ainsi créées par droits de voirie et augmentation d'octroi.

En se faisant, nous ménagerons les deniers des contribuables dont les charges actuelles sont si considérables, et nous pourrons disposer à nos ressources pour les travaux urgentes du présent ou du futur à l'avenir.

Notre attention doit être attirée par ce double avantage qui est préférable à un seul.

Je demande donc que le conseil municipal prenne ma proposition en considération et veut le bien ajourner le projet en discussion et le renvoyer à un nouvel examen des commissions compétentes, afin de pouvoir aiqui négocier à nouveau les intérêsets pour le projet qui nous est soumis.

M. Vinchon répond à M. Bridt que sa proposition n'a aucun rapport avec la question.

M. Briet résiste et demande le renvoi à la commission compétente, il demande le vote nominal.

M. Willem quitte la salle au moment du vote.

M. Tiers demande de nouveau l'ajournement du projet et présente d'autres observations.

M. Vinchon fait remarquer qu'il est tard et que les conseillers sont fatigués.

Les conclusions du rapport sont votées par appel nominal.

Ont voté pour pour les conclusions du rapport : MM. A Vinchon, P. Destombes, P. Watline, C. Dupuit, F. Roussel, G. Leclercq, A. Louage, le docteur Derville, A. Harinkouck, V. Vaissier, F. Favarque, J. B. Pennel, S. Chéron, F. Carissimo, le docteur Carrette.

Contre : MM. J. Legrand, E. Tiers, V. Farvacque, H. Briet, R. Degalle. A Lepers.

Se sont abstenus : MM. H. Blanchot, H. Debachy, A. Leruege.

Il est minuit 30. plusieurs conseillers quittent la salle. Il n'en reste plus que 19 — juste ce qu'il faut pour voter les autres questions.

Service municipal des eaux

Le Conseil approuve le compte budgétaire de 1888 pour le service municipal des eaux avec un excédent de recettes de 143,488 fr. 62.

Il vote un crédit supplémentaire de 9,872,35 imputable sur les ressources disponibles de l'exercice 1889.

Arrête la ristourne à payer à la ville de Tourcoing à la somme de 84,057,60 imputable sur l'article 126 du budget primitif de 1889.

En ce qui concerne les abonnés consommant plus de 50m3 d'eau par jour fixe à 0 fr. 08 c. le prix définitif du mètre cube

Le huis clos est prononcé pour une demande d'admission à la retraite formée par M. Hodüm, professeur à l'école nationale de musique et une même demande faite par M. Richer ancien directeur des bâtiments communaux.

La séance est levée à minuit 45.

Conférence. — Le Comité central radical se réunira demain samedi à 8 h. 1/2 du soir au théâtre des Menus-Plaisirs, rue *Cognat à l'Epeuille*.

Une conférence sera faite par MM. Emile Moreau et Coupey.

Les électeurs républicains sont invités à y assister.

Contributions indirectes. — Nous apprenons que M. Anthime Penez, employé aux contributions indirectes, vient d'obtenir son changement pour Vervins.

M. Penez était depuis longtemps à Roubaix. Il était très estimé de ses chefs et avait su s'attirer la sympathie de ses collègues.

Avis militaire. — Les hommes des classes 1879 et 1883, dont les livrets ont été déposés, sont avertis qu'ils peuvent les retirer à la Gendarmerie, à partir du dimanche matin, 16 juin courant.

Ils devront être porteurs du récépissé qui leur a été délivré au moment du retrait de leur livret.

Saisie. — Jeudi matin, il a été saisi au Minck, 15 kil. de poissons reconnus impropres à la consommation.

Fourrière à canaux. — Dans journée de mercredi, neuf chiens ont été mis en fourrière et huit contraventions ont été dressées.

Accident. — Mercredi vers 6 heures 1/2 du soir, la nommée Marie Vanlundaëren, ouvrière lacheuse, âgée de 12 ans, chez MM. Motte-Bossut, boulevard Gambetta, travaillait au f... lorsqu'elle eut la malencontreuse idée de regarder dans la course du tire-ase en se penchant sur une barre d'appui établie autour d'une trappe. Celle-ci descendit sans qu'elle s'en aperçut et la malheureuse eut le cou pressé entre la trappe et la barre.

On se hâta d'aller chercher un docteur qui constata la dislocation des deux mâchoires.

Quinze jours de repos suffiront pour son rétablissement.

Abattoir. — Il a été vendu.

35 bouts.	11.083	kilogrammes.
65 vaches.	14.200	—
61 laureaux.	19.840	—
24 moutons.	0.600	—
89 veaux.	7.120	—
116 porcs.	8.850	—
7 chevaux.	1.840	—

Objets perdus. — Il y a quelques jours, il a été perdu un chien bâtard terre neuve noir et blanc à courte poil répondant au nom de Sultan.

Une bonne récompense sera donnée à celui qui le rapportera chez M. Désiré Desplanques, à l'estaminet près de l'Hippodrome, boulevard Gambetta.

Les Courtiers en laines de Roubaix viennent de se constituer en Chambre syndicale. Ils se sont réunis à cet effet jeudi matin, au Tribunal de commerce.

Voici la composition du Conseil d'administration de la nouvelle chambre syndicale : MM. Edouard Dédemeaux, président ; Joseph Deconglois, vice-président ; Jules Duvillier, secrétaire ; A. Defrenne, trésorier.

Concours de gymnastique de Paris. — Le résultat du concours du groupe C, le plus important de la division supérieure, n'a été connu que fort tard dans la nuit de lundi dernier. La plupart des correspondants des journaux n'étaient plus présents, ce qui fait que ce groupe n'a pas pu être compris dans le compte-rendu. Nous croyons utile de faire connaître à nos concitoyens la véritable portée du prix obtenu par la *Roubaisienne*.

Division supérieure groupe C. — Sociétés présentant tout leur effectif par tractions de trois gymnastes travaillant ensemble, le concours national comprenait les mouvements d'ensemble, exercices imposés aux appareils maximum 250 points.

1er prix, la *Roubaisienne*, 246 points 328, la *Comtoise*, de Besançon, 225 ; 38, l'*Etoile*, de Calais, 224.

La *Roubaisienne* a en outre obtenu dans les concours secondaires, le 2e prix mouvements facultatifs avec mains libres, le 2e prix aux mouvements avec barres. Les autres groupes de la division supérieure se composant de sociétés ne présentant que des gymnastes travaillant isolément aux appareils.

Dans les concours individuel, Cresson, Louis et Groman, Jules, ont obtenu le 2e et le 4e prix.

***

Les anciens gymnastes de Roubaix, réunis hier soir au café Dubois, ont décidé de se porter en groupe à la rencontre de la *Roubaisienne*, qui rentrera lundi prochain.

BULLETIN LAINIER

Marché à terme

DE ROUBAIX-TOURCOING

DU 13 JUIN

Cote officielle de 4 h. 1/2.

Type n° 1 :		
Juin		5.85
Juillet		5.875
Août		5.925
Septembre		5.923
Octobre		5.925
Novembre		5.90
Décembre		5.875
Janvier		5.775
Février		5.75
Mars		5.75
Type n° 2 :		
Juin		5.65
Juillet		5.70
Août		5.70
Septembre		5.70
Octobre		5.70
Novembre		5.70
Décembre		5.675
Janvier		5.65
Février		5.65
Mars		5.65

Roubaix Tourcoing

Ventes du jour contrat n° 1 :

Août : 5,000 à 5,925
Septembre : 20.000 à 5.925
Octobre : 5,000 à 5.925
Novembre : 10.000 à 5.90
Décembre : 10,000 à 5.875
Janvier : 5.000 à 5.775.
Février : 5.000 à 5.775.

Ventes du jour contrat n° 2.

[illegible] 00 à 5,70.

Total [illegible] kilos.

[illegible] ame.

TOURCOING

RÉCEPTION DE LA « TOURQUENNOISE »

L'Arrivée

Ainsi que nous l'avions annoncé, la section qui a eu l'honneur de représenter notre société de gymnastique à la 15e fête fédérale de Vincennes est rentrée dans nos murs à 7 h. 30 du soir.

Dès 7 heures une foule assez compacte emplit la cour et les abords de la gare. La rue de la Station se garnit rapidement et quelques minutes avant l'arrivée du train l'ief difficile de se mouvoir dans cette mer humaine.

« l'Harmonie Tourquennoise » se range sur le quai, à sa gauche prennent place des gymnastes qui n'avaient pas accompagné leurs vaillants camarades. Des bouquets apparaissent de toutes parts. C'est une pluie fête patriotique à laquelle nous allons assister.

Le train arrive bientôt pendant que « l'Harmonie Tourquennoise » joue la *Marseillaise*.

Une immense acclamation accueille nos amis qui se reforment rapidement sous les ordres de l'infatigable et dévoué capitaine Dessauvages.

Le Cortège

Sans perdre un instant, le cortège se met en marche. Huit commissaires à cheval tiennent la tête, suivis par l'Harmonie Tourquennoise qui fait entendre les morceaux les plus entraînants de son répertoire, disparaissant sous les fleurs, les gymnastes défilent au milieu des vivats d'une foule immense, émue, reconnaissante. Sur tout le parcours, les trottoirs sont encombrés. Nous prenons place dans le cortège, reconnaissant qu'il nous serait impossible de nous frayer un passage à travers ces milliers d'hommes.

A l'Hôtel de Ville

La rue de l'Hôtel de Ville et la place sont littéralement bondées.

Du perron de la mairie, le spectacle est vraiment superbe.

M. Hassebrouck, maire, M. Dron, conseiller général, entourés d'une grande partie du conseil municipal, attendent les lauréats dans la salle des mariages.

La *Tourquennoise* prend immédiatement place *en face de l'estrade*.

M. le maire, en termes émus, rend hommage aux succès surprenants de la *Tourquennoise*, qui n'a pas craint d'aller affronter la lutte pour la première fois dans la capitale de la France.

Son voyage a été la consécration de son acte de naissance.

« Nous avions craint votre départ, dit-il, que nous considérions comme un acte de témérité. Les succès superbes que vous venez de remporter nous ont complètement rassurés et sont un présage certain d'un avenir plein de promesses. Vous deviendrez les émules des enfants de la cité voisine et nous ne doutons pas que dans quelques années, avant peut être, vous marcherez de pair avec eux.

M. le capitaine Dessauvages répond :

Monsieur le Maire,

MM. les Conseillers municipaux,

« Au nom de la Société tourquennoise de gymnastique et d'armes, j'ai l'honneur d'apporter les prix obtenus au concours de la XV fête fédérale des 9 et 10 de ce mois à Paris.

« Notre dépêche vous l'a dit : la Tourquennoise, jeune association, à laquelle vous avez bien voulu venir en aide y a gagné six récompenses, qui nous autorisent à bien augurer de son avenir.

Veuillez croire, messieurs, que rien *effort ne nous coûtera pour nous rendre dignes* de notre grande et patriotique cité. Nous entretiendrons au cœur de nos jeunes gens l'amour de la patrie, du travail et des forêts. Nous ne ferons naître chez ces petits pupilles dont nous avons de la peine à contenir l'impatient désir de nous imiter.

Ces modestes récompenses qui ont mis sur pied une partie de la population nous paient largement. Nos constants travaux tendront à ce que notre belle devise : « Pour la patrie ! » ne soit pas un vain mot.

M. le Maire, Messieurs, pour tous nos gymnastes, merci ! merci de votre accueil et de vos encouragements. La présence des enfants de Tourcoing à la XVIe fête fédérale française — audacieux premier pas dans la carrière — est une suffisante affirmation de notre volonté de constituer un corps d'élite dont vous pourrez être fiers, et qui fournira à l'armée, suprême espoir de la patrie, des français aptes et disciplinés, sûrs garants des victoires peut être prochaines. »

Ces discours ont été vigoureusement applaudis. La réception avait surpassé avec elle le drapeau de 1848. La remise en a été faite au cours de la réception.

« Nous vous rendons, M. le Maire, dit le capitaine Dessauvages, nous vous rendons le drapeau que vous nous avez confié et qu'il a été porté haut et ferme. Dans d'aires circonstances, nous en ferons encore autant, si pas plus.

M. le Maire a répondu en exprimant l'espoir que bientôt la Tourquennoise serait dotée d'un étendard, sur lequel ne tarderaient pas à être inscrites en lettres d'or des victoires futures.

Au siège de la Société

Nos avons été gracieusement invités à nous rendre rue du Casino. Nous en reparlerons demain.

AMICUS.

Concours de Fanfares. — La société « Union musicale » Tourcoing vient de recevoir un nouvelle lyre, M. Abraham, de Denain, a eu à lui ses hauteurs, empruntés par la chorale de Louhans et a donné une brillante protestation sensationnelle à la Marne. Dont acte.

Lignrès de rattachers. — Les ouvriers rattineurs des établissement Pollet-Hennel et Cordé Devraux sont toujours en grève. Jusqu'à présent rien de nouveau.

Un réunion de patrons aura lieu aujourd'hui pour examiner la situation.

On nous entre dit, et croyons savoir que les ouvrers en grève ont l'intention de solliciter de M. Imaire son intervention dans la question.

Cotraventions. — Des contraventions ont été levées contre un garçon de la rue Pie, pour avoir et cinq du bas Chemin pour n'être amé aux bornes fontaines. Un propriétaire de la rue de Beaulx vient de grosser procès-verbal pouvoir exécuté des réparations à la façade de sa maison, sans autorisation, avec cette circonstance, en plus que la dite maison est frappée d'alignement.

Noyades. — Un convoi de dix-sept a été dirigeur la frontière par la gendarmerie de Tourcoing.

WATTRELOS

L'AFFAIRE DU HAMEAU DU BREUIL

L'arrestation des deux autres coupables n'ont être opérée hier, Marcelin Pisteau et Joseph Noiret auront été prévenus de l'arrestation de leurs complices et seraient dès lors sans doute en mesure la frontière entre la justice et leur personne.

Quant aux vols, ils ont été transférés hier soir à la prison de Roubaix ; ils ne paraissent nullement effrayés des conséquences de leur méfait.

A victime est dans un état très satisfaisant, elle retournera chez elle Grande-Rue à Roubaix, aujourd'hui.

Issney. — Le nommé Jean-Baptiste Pontus, âgé de 54 ans, employé de Tourcoing et gérant chez un sieur Bouvines, place de Lannoy, s'est pendu avant-hier soir à 6 heures.

Il était atteint depuis quelque temps d'une maladie qui le faisait beaucoup souffrir et c'est sans doute pour mettre fin à ses maux qu'il a pris cette funeste détermination.

Marcq-en-Barœul. — La société la *Renaissance*, de Marcq-en-Barœul, a remporté à Vincennes, en tire division, le 2e prix de mouvements d'ensemble, productions libres.

Il résulte est d'autant plus satisfaisant pour le *maintenant* qu'elle a eu à lutter contre un grand nombre de sociétés dont quelques-unes doivent même concourir en division supérieure.

Une digestion mauvaise ou imparfaite amène les acidités, le brûlant, les envies de vomir, les rêves désagréables, la mauvaise haleine : prenez pendant quelques jours, le soir en vous couchant, une dose de Pilules Lucas rafraîchissantes, laxatives et dépuratives.

Ces Pilules Lucas débarrassent les intestins avec plus d'efficacité qu'aucun *aure purgatif. Elles ne causent ni coliques ni dérangements.* — 1 fr. la boîte.

Spôt à Lille : Pharmacie du docteur Quil, rue Esquermoise, 60, Fanyan ; Donte et Cie ; Coinet ; Pharmacie Centrale Gobert et Cie ; Desubleix, rue Faidherbe. — A Tourcoing : M. Briscau, Vannanfville. — A Valenciennes ; M. Cain-Boutel. — A Frenes : M. Berrier. — A Mabeuge : M. Huart. — A Boulogne-sur-Mer : Duetre. — A Bondekhoide : De Bil, 19, rue de la cur. — A La Bassée : M. Caillez. — A Lillers : M Payelle, pharmacien. — Toutes pharmacies.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Vols à Lille

Iddebaut Charlemagne, 15 ans 1/2, tourneur en fer, Eugène Dervaux, 15 ans, chauffeur de locomotive, et Léon Caulier, 15 ans 1/2, frappeur, tous trois demeurant à Fives-Lille, et se vivant de rapines, ont comparu, lundi dernier, des coiteaux à un bazard de la rue de la Gare et un boîte de sardines au préjudice de M. Bouquet.

Ils sont condamnés, Iddebaut à 3 mois de correction, Dervaux et Caulier, chacun à 15 jours de correction.

Ivi Watteux, 21 ans, demeurant à Lille, prévenu d'avoir le 11 juin, soustrait frauduleusement au préjudice de M. Martin, demeurant rue d'Arras, une paire de bottines à l'étalage, est condamné à 4 mois de prison.

Mélanie Boutillers, servante, demeurant à Lille, rue de la Quenette, prévenue d'un vol d'un billet de 500 francs dans un cabinet, au préjudice de son patron, Legrand, ambulant de la ligne, est condamnée à 6 mois de prison.

Vols à Roubaix

Deux ouvriers, les nommés Louis Décourt, 6t [illegible] travaillant à Roubaix sont prévenus de vols de jambes de parquet au préjudice de M. Mauchart, leur patron. Le premier qui travaillait dans cette ville [illegible] Dansez, qui aurait été aperçu plusieurs fois portant des charges de bois.

Tous deux ont été à l'audience. Le tribunal le condamne à 1 mois de prison et Décourt à 15 jours.

Petite Correspondance

G. S. M. — Vous ne pourrez être admis à devancer l'appel qu'en vertu d'une décision du ministre de la guerre et nous savons que pareille décision est très difficile à obtenir.

J. M. — Nous la pensons ; mais adressez-vous à M. le commissaire de la marine à Dunkerque, pour lui demander l'inscription maritime.

A. B., à Cuisey. — On peut très bien dire l'un et l'autre.

LE FACTEUR.

UN CONSEIL PAR JOUR

Moyen de reconnaître l'âge du cheval

Un journal indique un moyen certain de reconnaître l'âge d'un cheval plus nul ans. Il consiste en une ride qui se forme à la partie supérieure de la mâchoire du cheval ; avec chaque année, il se produit une ride nouvelle.

Cette découverte, si elle se confirme, est d'autant plus importante qu'elle permettrait de reconnaître l'âge exact d'un cheval à un moment où, jusqu'à ce jour, la supercherie avait beaux jeu.

BONHOMME FRANKLIN.

CIGARE GOUDRON

MACHARIE DE TABAC

MAISON LAFERME

DENTS

Goutte et Rhumatismes

Depuis 1855, l'efficacité remarquable de l'Anti-Goutte, du docteur Bouchet, spécialiste, guérit la *Goutte, les Rhumatismes* aigus ou chroniques, et les *douleurs* de toute nature, est constaté par plus les médecins et les remerciements unanimes des malades guéris. Prospectus dans toutes les pharmacies. Mémoire médical envoyé gratis et franco sur demande adressée à la Pharmacie, 24, boulevard Voltaire, à Paris.

NÉVRALGIES

MALADIES NERVEUSES, MIGRAINES, MAUX DE DENTS

GUÉRISON INSTANTANÉE

A LA MINUTE PAR LE

ANISINE-MARC

25 fr. LA FLACON DANS TOUTES PHARMACIES

Dépôt principal : 264, Boulevard Voltaire, Paris.

Le SANG, c'est la VIE !!!

Régénération du Sang par

Le ROB LECHAUX

ou les **Dragées de Rob Lechaux**

Cont. 400 fr. 24, 36, 60 — DÉPURATIF VÉGÉTAL — sans Sels Concentrés et toutes de Chrysanthème Salsepareille Mauge

Dépôt Général : MARIO LECHAUX

ASTHME

GUÉRISON CERTAINE

Poudre Escouflaire

Prix de la Boîte : 2 fr. (Envoi franco contre mandat-poste). — Des consultations Nerveuses sont données gratis et franco, accompagnées d'un Traité complet sur l'Asthme, les Catarrhes, les Maladies des Bronches.

DÉPOT général pour la FRANCE : E. BRUNEAU, LILLE, 71, rue Nationale, LILLE.

Se présenter dans les Pharmacies.

Le plus grand Meilleur du monde

Ce mot [illegible] Victor Hugo a pu dire :

« Et l'amour n'a rien que son [illegible] »

Et pourtant nous restons une parole nouvelle à apporter, sans [illegible] ; Rob Lechaux, des rue d'Arras, [illegible] qui l'a fabriqué [illegible] à ses nombreux [illegible] ;